



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 29
Présents : 25
Votants : 29
Procurations : 6
Convocation du Conseil Municipal en date du 20 juin 2025

L'an deux mille vingt cinq
Le 26 juin

Le Conseil municipal de Landivisiau, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Laurence CLAISSE, Maire.

Conformément à l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales, tous les membres du Conseil municipal en exercice sont présents, à l'exception de Yvan MORRY qui a donné procuration à Jean-Luc MICHEL, Karine BLEAS qui a donné pouvoir à Julie KERVELLA, Frédéric BOURGET qui a donné pouvoir à Laurence CLAISSE, Delphine LE ROUX qui a donné pouvoir à Sébastien JEZEQUEL, Yvon BALANANT qui a donné pouvoir à Hélène BECKING, Nadia DUTERDE (arrivée à 18h40) qui a donné pouvoir à Nadine ABAZIOU.

Secrétaire de séance : Hélène BECKING

N° D_2025-06-26-11

Objet : OFFICIERS MARINIERS - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Vu l'avis favorable de la commission en date du 16 juin 2025,

Par courrier en date du 22 mars 2025, l'association des Officiers Mariniers sollicite une subvention exceptionnelle qui permettrait de couvrir des frais d'une visite à la BAN de Landivisiau, le 16 mai 2025, par des élèves des écoles de Landivisiau, afin de leur faire découvrir le métier de marin d'Etat.

Ces frais incluent les frais de repas, le transport en car pour 15 élèves et 35 anciens marins.

L'association sollicite une subvention de 700 €.

Le montant des dépenses de cette action étant estimé à 681.78 € (214.83 € pour le transport et 466.95 € pour les frais de repas), il est proposé d'attribuer une subvention de 215 € couvrant les frais de transport.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention de 215 € aux Officiers mariniers.

Landivisiau, le 26 juin 2025
Le Maire,
Laurence CLAISSE

